

Publié le 21 mars 2024

Surmonter les défis de l'aménagement urbain grâce à la coopération entre EPFL et Epl

Dans un contexte urbain en perpétuelle évolution, l'aménagement du territoire est devenu un défi majeur pour les collectivités locales. Depuis plusieurs années, l'Association nationale des établissements publics fonciers locaux et la FedEpl collaborent pour faire travailler ensemble établissements publics fonciers locaux (EPFL) et Entreprises publiques locales.



Le secteur de l'aménagement urbain connaît de profonds bouleversements, conséquence directe d'un monde en transition, soumis à une crise climatique et environnementale. Entre la pression démographique, les enjeux environnementaux et les contraintes financières, **les décideurs sont confrontés à des défis complexes pour façonner des villes durables et inclusives**. L'objectif du Zéro artificialisation nette (ZAN) s'inscrit dans cette perspective et vise à ralentir et à compenser l'artificialisation des sols.

Face à cette réalité, la collaboration entre différents acteurs devient essentielle pour trouver des solutions innovantes et efficaces. C'est dans cette optique que la Fédération des élus des entreprises publiques locales (FedEpl) et l'Association nationale des établissements publics fonciers locaux (EPFL) se sont rapprochés.

Le 18 octobre 2023, les deux entités organisaient une **rencontre pour mettre en valeur les collaborations entre Epl et EPF**. Elles peuvent relever de l'Etat ou des collectivités locales et sont aujourd'hui très répandues. Elles prennent diverses formes plus ou moins intégrées et peuvent être totalement informelles ou être plus formalisées avec la signature de conventions de partenariat ou encore la création de filiales communes.

Lire aussi

[Rencontre Epl / Epf : des collaborations variées appelées à se développer](#)

Dans la continuité des rapprochements opérés sur le terrain depuis de nombreuses années entre les EPF et les Epl d'aménagement et d'immobilier d'entreprise, **une convention de partenariat a été renouvelée à l'occasion du Congrès national des Epl organisé à Cannes le 13 décembre 2023**. Patrick Jarry, Président d'honneur de la FedEpl, et Arnaud Portier, secrétaire général de l'association nationale des EPFL et directeur de l'EPFL du Pays basque ont été les signataires.

24 Etablissements publics fonciers locaux ainsi que l'Office foncier de la Corse travaillent en effet déjà la main dans la main avec de nombreuses Epl d'aménagement et d'immobilier d'entreprise.

Lire aussi

[Renouvellement des liens entre la FedEpl et l'Association des Etablissements publics fonciers locaux \(EPFL\)](#)

La signature de la convention a d'ores et déjà donné lieu à des concrétisations. Dans le prolongement de la journée du 18 octobre, les deux partenaires ont édité un ouvrage.

La FedEpl et l'Association nationale des EPFL ont publié conjointement un guide « Aménager les territoires à l'ère du ZAN : renforcer les coopérations entre les EPF et les Epl » avec le soutien de l'agence urbaine Cityzan.

Il s'agit de présenter des perspectives pertinentes concernant la manière de surmonter les obstacles à l'aménagement urbain avec de nombreux exemples.

La publication met notamment en avant les différents défis de l'urbanisation à l'ère du ZAN, les collaborations fructueuses entre EPF, Epl et collectivités, les nouvelles formes de coopération et clés de succès de ces projets. En ayant l'ambition d'encourager encore davantage de coopérations entre ces acteurs incontournables de l'aménagement urbain.

- [Découvrez cette publication commune sur notre kiosque.](#)

- Retrouvez plus d'informations sur l'[Association nationale des EPFL](#) et [Cityzan](#) sur leurs sites respectifs.

Par Fabien GUEGAN